

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU RPI DU VAL DE GROSNE le 13/03/2018**  
**Salle des fêtes de La Chapelle, 18h00**

**Enseignants** : Mme Bouquin, Mme Bousseau, Mme Coudor, Mme Dessolin, Mme Dupuis, Mme Jaboeuf, Mme Ménard, Mme Millard (RASED), M. Robles

**Maires** : M. Cretin (Lalheue), Mme Dauby (Nanton), M. Guerriaud (Etrigny), M. Laborier (la Chapelle), M. Charles de La Brousse (Maire de Champagne)

**SIVOS** : M. Haas président

**Représentants de parents d'élèves** : Mme Bonnot, M. Giboulot, Mme Goujon, Mme Jean, Mme Polato, Mme Tamizon.

**Secrétaire de séance** : M. Giboulot

**Préambule** : Madame Dupuis informe l'assemblée de la démission de Madame Philippon Emilie du poste de DPE pour l'école d'Etrigny.

### **1. Travaux et aménagements dans les écoles**

Travaux souhaités dans les écoles par les enseignants :

- **Nanton** : Réfection de la cour du bas en priorité et de la cour du haut si possible => Les travaux pour la cour du bas sont budgétés et auront lieu durant l'été, au vu du coût, la cour du haut ne sera pas refaite cette année.
  - Classe de CM2 : Installation de stores occultants + d'étagères sous les fenêtres => Cela se fera durant les prochaines vacances.
  - CP/CE1 et CE2/CM1 : Installation de potence de vidéoprojecteur => projet déjà accepté et en attente de réalisation.
  - **Etrigny** : Prévoir un chauffage dans le dortoir => La programmation du chauffage a été revue pour améliorer les températures intérieures
  - Problème récurrent des toilettes qui bouchent => Le réseau d'évacuation a été refait, et 2 WC sur 4 ont été changés.
  - **Lalheue** : Classe CE : Ajout d'étagères après travaux => Cela pourra se faire, il faut déjà finaliser les plans de la salle de classe. Les travaux auront lieu durant l'été.
- Classe GS : Une rénovation devient vraiment nécessaire => Cette rénovation est soumise au devenir de la classe. Les travaux de première nécessité seront réalisés.
- **La Chapelle de Bragny** : Rénovation de la classe soumise à l'attribution d'une subvention de la DETR car le projet de Mini-crèche à la place de la classe n'a pas été validé par la communauté de commune.

### **2. Projets de classe**

**Classe CE2/CM1 et CM2 (Nanton)** : Organisation d'une classe verte (du 23 au 25 mai – soit 3 jours et 2 nuits) à Métabief dans le Jura sur le thème de l'environnement. Avec activité sportive : Escalade ou spéléologie.

Voyage financé par subvention de la Région, du SIVOS, de la coopérative scolaire et du Chemin de l'école et des familles (45 € / enfant).

**Classe CP/CE1(Nanton) et CE1/CE2 (Lalheue)** : 1 journée à Louhans le 7 Mai avec visite des musées de l'imprimerie et des beaux-arts + visite de l'agence du JSL et de la foire mensuelle de Louhans.

**Classe GS (Lalheue)** : Projet de sortie d'une journée (21 juin) avec visite du château de Brancion + des Grottes d'Azé.

**Classe PS/MS (Etrigny) et MS /GS (La Chapelle)** : Sortie (15 juin) au parc des oiseaux à Villars les Dombes (Atelier pédagogique / Visite du Parc et spectacle des rapaces).

### **3. Questions diverses**

- Est-il envisageable de rétablir le bus du midi, maintenant que le transport est sous-traité et de ce fait le petit bus disponible ? => Comme cela a été validé en 2016, le budget et le personnel alloué au transport du midi ont été réaffectés à la mise en place d'une cantine à La Chapelle de Bragny.
- Est-il envisageable de créer un abonnement mensuel à la cantine pour les enfants y mangeant tous les jours ? => Un sondage a été réalisé l'an dernier et le système au mois n'a pas été plébiscité, le système de tickets à la semaine restera donc d'actualité.
- Concernant la garderie : faut-il impérativement un ticket de garderie dans le cas d'enfant mis à la garderie entre la fin des cours et l'arrivée du parent (avant 17H15) sans bénéficier du goûter, sachant que les enfants scolarisés à Nanton et prenant le bus sont encore à la charge du Sivos dans la cour du haut jusqu'à 17H35 ? => Oui, voir règlement intérieur.
- Où en est l'étude pour varier les goûters à la garderie ? => Cela sera étudié lors du prochain marché concernant la cantine.
- Un questionnaire a été adressé aux parents de très jeunes enfants concernant l'étude de la prise en charge des enfants de moins de 3 ans. Les parents souhaiteraient un éclaircissement. S'agit-il d'une solution type crèche ou type

scolarisation pré-maternelle ? => Il s'agit d'un sondage en vue de créer une classe de « toute petite section » et non d'une crèche. Les parents concernés peuvent se rapprocher de leur maire pour plus d'explications.

- Présence de nids de chenilles processionnaires dans un pin sur une propriété jouxtant la cour de la Chapelle. Quel recours ? => Le maire a pris contact avec le propriétaire concerné pour lui demander de faire éliminer ces nids.

### **Concernant le transport :**

Ce dernier n'est plus du ressort du SIVOS, mais de la communauté de communes. Toute remarque est donc à faire à la communauté de communes (30 Rue des Mûriers – Sennecey-le-Grand – 03.85.44.91.92)

Un courrier sera adressé par les DPE à la communauté de communes concernant les points ci-dessous :

- Respect des horaires. Notamment question sur les responsabilités - Exemple : bus prévu à Lalheue 17H43, enfant déposé à 17H35 en l'absence de parents pour le prendre en charge. Qui est responsable en cas d'accident ?
- Respect du code de la route suite à plusieurs constats de non-respect de priorité.
- Gestion des objets trouvés : un enfant a oublié les beignets de la tombola dans le bus le vendredi en demandant le lundi au chauffeur s'il les avait retrouvés. Réponse : Ils étaient très bons !
- Service d'alerte par SMS en cas de retards ou d'annulation de bus : Auprès de qui les parents peuvent-ils se signaler pour être inscrits ?

Prochain conseil d'école : mardi 26 juin, 18h30, Salle des fêtes de Lalheue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance :

M. Giboulot



La responsable du RPI :

Mme Dupuis

